

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

9 December 2020

**Revised estimates relating to the proposed programme budget for 2021 under section 11,
United Nations support for the New Partnership for Africa's Development, and section
36, Staff assessment**

(ACABQ report: A/75/7/Add.23; SG report: A/75/541)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the revised estimates relating to the proposed programme budget for 2021 under section 11, United Nations support for the New Partnership for Africa's Development, and section 36, Staff assessment.

The Secretary-General states that the findings from a programme evaluation by the Office of Internal Oversight Services and an independent in-depth functional review of the Office of the Special Adviser on Africa indicate that an organizational reform of the Office is required. It is therefore proposed to create an executive direction and management component to empower the Under-Secretary-General and Special Adviser on Africa to drive high performance and continuous improvement, and a division for policy, monitoring and global advocacy responsible for the implementation of the work programme to allow for the flexible use and distribution of the capacities and resources of the Office.

The Advisory Committee acknowledges the Secretary-General's vision for the reorientation and reorganization of the Office of the Special Adviser on Africa. However, the Committee is of the view that the proposed reform of the Office should have been submitted to the CPC first for its examination and recommendations. Therefore, the Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to submit, through the CPC, for its consideration, the programme implications of the reform of the Office in the context of a revised proposal.

As part of the restructuring of the Office, the Secretary-General proposes to reassign six posts. The Advisory Committee notes that with previous reform initiatives, incumbents of reassigned posts were moved to other suitable vacant positions for which they were qualified. Therefore, the Committee is not convinced by the justifications provided for the proposed reassignments and recommends against the proposal. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to review the structure and staffing of the Office, and to explore other options such as the accomplishment of the realignment of functions through the training, development and capacity-building of staff members.

For these reasons, the Advisory Committee recommends against the approval of the proposal of the Secretary-General, and further recommends that the General Assembly request the Secretary-General to submit a revised proposal during the 76th session which takes into account its observations and recommendations.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCOAB)

Le 9 décembre 2020

**Prévisions révisées concernant les chapitres 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) et 36 (Contributions du personnel)
du projet de budget-programme pour 2021**

(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.23 ; rapport du Secrétaire général : A/75/541)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les prévisions révisées concernant les chapitres 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2021.

Le Secrétaire général déclare qu'une évaluation du programme menée par le Bureau des services de contrôle interne et un examen fonctionnel indépendant et approfondi du Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique ont mis en évidence la nécessité d'une réforme organisationnelle du Bureau. Il est donc proposé de créer une composante Direction exécutive et administration qui donnerait à la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique les moyens de favoriser les résultats et l'amélioration continue, et une division des politiques, du suivi et de la mobilisation mondiale chargée de mettre en œuvre le programme de travail, qui permettrait de disposer de plus de latitude dans l'utilisation et la répartition des ressources du Bureau.

Le Comité consultatif prend acte de la façon dont le Secrétaire général envisage la réorientation et la réorganisation du Bureau de la conseillère spéciale pour l'Afrique. Il estime toutefois que la proposition de réforme du Bureau aurait dû être soumise en premier lieu au Comité du programme et de la coordination pour examen et recommandations. Il recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre, par l'intermédiaire du

Comité du programme et de la coordination, une proposition révisée concernant les incidences que la réforme du Bureau aurait sur le programme.

Dans le cadre de la restructuration du Bureau, le Secrétaire général propose de réaffecter six postes. Le Comité consultatif note que dans le cadre des réformes précédentes, les titulaires de postes ayant fait l'objet d'une réaffectation avaient été mutés à des postes vacants pour lesquels ils étaient qualifiés. Par conséquent, il n'est pas convaincu par les explications qui ont été données concernant les réaffectations proposées et recommande de ne pas donner suite à la proposition. Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de revoir la structure et les effectifs du Bureau et d'envisager d'autres solutions, consistant par exemple à former les membres du personnel et à en renforcer les capacités pour qu'ils puissent assumer les fonctions dont le Bureau a besoin.

Pour ces raisons, le Comité consultatif recommande de ne pas approuver la proposition du Secrétaire général, et recommande également que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui présenter, à la soixante-seizième session, une proposition révisée dans laquelle il tiendra compte des observations et recommandations formulées par le Comité.

Monsieur le Président, je vous remercie.